

Entretien avec le Représentant personnel du chef de l'Etat à l'OIF

Flavien Enongoue : "Le Gabon a été parrain de la résolution phare relative à la création au sein de l'OIF d'une entité pour la promotion de l'égalité femme/homme"

Propos recueillis par : SM

Libreville/Gabon

P'union. Le XVI^e Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est tenu ce week-end à Madagascar. Quels en étaient les véritables enjeux pour l'espace francophone ?

Flavien Enongoue : Si l'on se réfère à la thématique du Sommet « croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », il s'agissait pour les chefs d'Etat et de gouvernement d'explorer les voies et moyens destinés à orienter positivement la compétition économique en vue d'une mondialisation plus harmonieuse. En d'autres termes, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'espace francophone ont cherché à dégager une position commune autour de l'équation « partage de croissance et développement responsable ». Aujourd'hui, l'articulation réussie des deux apparaît, à bien des égards, comme étant l'une des conditions de stabilité du monde et de l'espace francophone, en particulier. Lors des travaux

préparatoires du Sommet de Madagascar, la délégation gabonaise que j'ai eu l'honneur de conduire avait œuvré pour qu'une attention particulière soit portée sur la question des facteurs incontournables du développement responsable. Nos efforts ont porté leurs fruits puisque notre niveau d'engagement sur cette question transparaît dans la Déclaration d'Antananarivo.

Le Gabon est un partenaire historique de l'OIF. Est-il encore, aujourd'hui, un partenaire crédible dans l'espace francophone ?

- La question ne se pose pas. S'il existait au sein de l'organisation francophone un indice pour évaluer l'influence des membres, le Gabon figurerait en tête tant sa parole compte, à tous les niveaux des instances francophones : que cela soit au Conseil permanent de la Francophonie (CPF), à la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) ou encore au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Il faut savoir que sur la douzaine de résolutions qui seront soumises à délibération des chefs d'Etat et de gouvernement, le Gabon parraine l'une d'entre elles avec la Suisse en plus d'être l'initiateur d'une autre résolution phare : celle relative à la création, au sein de l'OIF, d'une entité pour

la promotion de l'égalité femme/homme. Il ne s'agit pas d'un gadget diplomatique mais plutôt d'un exemple de partage d'expérience avec le reste du monde francophone car ce projet de résolution n'est pas sans rapport avec ce qui est réalisé dans notre pays, dans le cadre de la Décennie de la femme (2015-2025) où il est question de lutter contre les injustices et les discriminations dont les femmes et les jeunes filles sont victimes.

Le Gabon n'est-il pas aussi un sujet de préoccupation pour l'OIF ?

- Toutes les réunions auxquelles j'ai assisté, que ce soit au Conseil permanent de la Francophonie ou à la Conférence ministérielle de la Francophonie, à aucun moment il n'a été fait mention du Gabon comme étant un pays en crise, en sortie de crise ou encore en consolidation de la paix. Le Gabon reste au sein de l'espace francophone un partenaire moteur de l'Organisation où il a toute sa place.

Quel bilan le Gabon tire-t-il de sa coopération avec l'OIF, à mi-mandat de Mme Michaëlle Jean ?

Notre coopération avec l'OIF ainsi qu'avec les opérateurs de la Francophonie s'est considérablement renforcée depuis deux

ans. En plus du secteur traditionnel de la culture avec la révision il y a quelques mois, de la convention qui nous lie dans le domaine de l'appui à la lecture publique, le Gabon a été parmi les cinq premiers pays bénéficiaires, l'année dernière, des activités du Fonds francophone de l'Innovation numérique, lancée par Mme Michaëlle Jean lorsqu'elle était en visite au Gabon, fin août 2015. De même, l'OIF nous accompagne dans la mise en œuvre de notre politique en faveur des jeunes Gabonais, en nous apportant notamment un appui technique dans l'élaboration du Plan opérationnel jeunesse. Elle soutient également l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la Francophonie, adoptée il y a deux ans, à Dakar. Un accord-cadre de collaboration avec l'OIF relatif à l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans le domaine du numérique et de l'agro-industrie a d'ailleurs été signé, ce week-end, lors du Sommet de Madagascar, entre le Gabon et l'OIF. Il existe bien d'autres domaines concernés par la coopération avec l'OIF. Citons comme dernier exemple, l'adressage de la ville de Libreville pour lequel nous bénéficions de l'appui international de l'Association des maires francophones.